



Cœurs Ouverts.
Esprits Ouverts.
Bras Ouverts.

**Le Peuple
de l'Église
Méthodiste
Unie®**

RÉGIONALISATION: UN MINISTÈRE EFFICACE DANS CHAQUE CULTURE

La régionalisation permet aux méthodistes unis, tout au long de notre connexion, de mieux servir leurs communautés uniques alors qu'ils partagent l'amour de Dieu, font des disciples et transforment le monde.



QU'EST-CE QUE LA RÉGIONALISATION ?

- La régionalisation permet à chaque région de l'Église de prendre des décisions qui soutiendront le mieux les efforts de sensibilisation et de ministère dans leur contexte spécifique. Cette capacité est déjà en place dans les conférences centrales; la régionalisation apportera cette capacité aux États-Unis également.
- La régionalisation a été développée en collaboration par les méthodistes unis à travers le monde.
- Il a été adopté par une écrasante majorité des délégués de la Conférence générale.
- 9 conférences régionales comprendront l'EMU (l'Église méthodiste unie) : 1 aux États-Unis et 8 en Afrique, en Europe et aux Philippines.



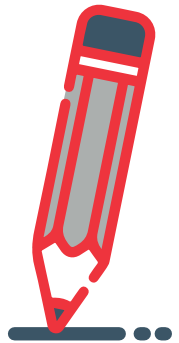
QUE NE PEUVENT PAS FAIRE LES CONFÉRENCES REGIONALES ?

- Créer leur propre constitution ou adopter toute politique en violation de la constitution contenue dans le Livre général de discipline
- Modifier les normes doctrinales, notre tâche théologique, le ministère de tous les chrétiens ou les principes sociaux



QUE PEUVENT FAIRE LES CONFÉRENCES REGIONALES ?

- Rédiger et publier leur propre livre régional de discipline, des hymnes, des livres de culte et d'autres ressources liturgiques
- Établir des exigences pour l'ordination et le ministère autorisé en ce qui concerne leurs besoins et leurs ressources
- Établir des normes pour les membres non professionnels
- Développer des pratiques autour des cérémonies de mariage, des funérailles et d'autres rites qui s'alignent sur les contextes culturels et les lois de chaque pays
- Réorganiser leurs conférences annuelles, districts ou conférences de charge pour mieux répondre à leurs besoins missionnels et convoquer leurs propres tribunaux judiciaires
- Participer à des conférences annuelles pour veiller à ce que les politiques et les pratiques soient conformes aux lois de chaque pays



ET MAINTENANT ?

- Le plan de régionalisation exigera la modification de la Constitution méthodiste unie. Les amendements constitutionnels doivent être adoptés par au moins 2/3 de la Conférence générale, ce qui a déjà eu lieu.
- Maintenant, les amendements doivent être ratifiés par des conférences annuelles. Les modifications doivent être appuyées par les deux tiers des membres votants de toutes les conférences annuelles combinées — ce processus pourrait durer jusqu'en 2026.
- Le Conseil des évêques annoncera quand les amendements auront atteint le seuil pour devenir loi de l'Église.

“La régionalisation est un moyen de rendre manifeste la nature mondiale de l'Église méthodiste unie. Elle élargira le témoignage de l'Église, englobera la diversité culturelle, renforcera les liens et responsabilisera chaque contexte missionnel.”

ÉVÊQUE TRACY SMITH MALONE, PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉPISCOPAL

